

Image not found or type unknown



## Augmentation du temps de travail

Par **tristan0405**, le **08/06/2013** à **15:50**

bonjour, je travaille dans un hopital publique a 75% je voudrai augmenter mon temps de travail a 80% cela m'a ete refusé..dans mon service une personne travaillant a 80 % va aller travailler dans un autre service son 80% sera vacant dans mon service j'ai sollicité son poste à 80% suis je prioritaire???merci de votre reponse

Par **P.M.**, le **10/06/2013** à **09:38**

Bonjour,  
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...